

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 BRUXELLES
02/508.60.11

PV n° 1474

PRO



JUSTITIA

1512

Ce jourd'hui deux septembre mil neuf cent
nonante-quatre , à 1500 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - OPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.Mil. ~~revêtu(s) de notre uniforme (1)~~

en tenue civile, (1)

rapportons nous être rendu à Rahier où nous avons rencontré
et entendu, aux date et heures du présent :

N z a b a h i m a n a François
né à 1955 à Mbazi-Butare
dlié à Mbazi-Butare
résidence Nyarugenge - Kigali
actuellement, rue du Village 119
à Rahier (Stoumont)

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française.

J'ai été ministre du Commerce et de la consommation au Rwanda de juillet 1990 à Dec 1991. Avant les événements avril 94 j'étais secrétaire exécutif à la banque populaire du Rwanda.

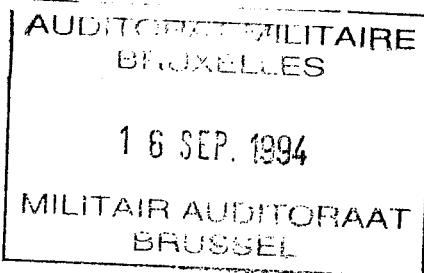
Je viens de me rendre au Zaïre (Goma et Bukavu) pour une mission d'information afin de discuter des conditions de retour au Rwanda. A cette occasion j'ai rencontré et discuté avec les généraux Kabiligi (chef d'EM Adj) et Bizimungu (Chef d'EM)

Par ces personnes j'ai appris que l'ex-capitaine Français Barril a rencontré des membres du gouvernement Rwandais à Gisenyi vers la fin mai - début juin 94. Il a été introduit par le Col E.R. Serubuga. Barril était accompagné de 3 personnes de race blanche dont un spécialiste du tir mortier. Barril avait été chargé du recrutement de mercenaires. Il a été conduit au front où il a

.....

07594 - IEA - 1.500.000 ex. - Cat N° 2.4218 - NSN 7540-70-050-9724 - 914 Dep

(1) Biffer la mention inutile



... constaté que la situation était quasi désespérée et que les FAR étaient quasi encerclés. Barril est parti en annonçant qu'il reviendrait. Il a abandonné sur place ses trois compagnons.

Pour ces deux généraux, Barril a été considéré comme un farceur et un escroc. Il semblerait que Barril ait reçu une forte somme mais ce n'est pas le gouvernement Rwandais le bailleur de fonds. J'ai entendu citer le montant se 1 million de dollars. C'est Serubuga qui aurait transmis l'argent. Barril aurait apparemment été engagé par la famille Habyarimana elle-même.

D'après ces généraux, après le 06.04.94 il n'y a pas eu d'engagement mercenaire au profit des FAR.

Pour ma part j'étais à Kigali au moment de l'attentat du 06.04.94.

Le dimanche 10.04.94 je me suis rendu à l'hôtel des Mille Collines avec ma famille. Nous voulions nous réfugier en cet endroit. J'avais demandé à un militaire, de garde chez un voisin important, de me convoier jusqu'à l'hôtel des 1000 Collines. C'était un étudiant militaire de l'ESM (Ecole supérieure militaire) - camp Kigali - prénommé " Charles " et originaire de Kivuye (Gisenyi). Ce militaire m'a dit qu'il était présent lorsqu'on avait tué les Belges au camp Kigali. Il m'a expliqué qu'un colonel a voulu sauver les Belges lorsque on les a mis dans un local à l'entrée du camp. Ce colonel a été menacé d'être tué aussi. Ce soldat m'a encore dit qu'il y avait un seul militaire qui tirait à partir du local et vers l'extérieur. Il a parlé d'un 1 Sgt qui tirait et m'a donné l'impression qu'il admirait le courage de ce 1 Sgt et la façon dont il se défendait. Les militaires Rwandais ont tiré dans le local et après la fusillade, ils ont constaté que 4 militaires Belges étaient morts. Six militaires Rwandais auraient été tués par le tireur Belge. Les Belges se sont défendus courageusement. Le soldat m'a aussi dit que des Ghanéens se trouvaient avec les Belges et qu'ils avaient été écartés. Il m'a parlé d'un capitaine noir casque bleu qui pleurait et suppliait pour qu'on ne le tue pas. Quant à la raison de ce massacre, le soldat m'a expliqué qu'on reprochait aux militaires Belges d'avoir abattu l'avion Présidentiel. Certaines ~~xxxxxxx~~ mutilation auraient été faites après la mort des militaires Belges.

D'après ce que j'ai compris, ce militaire a fait un amalgame entre un incident qui s'était produit au stade Amahoro et l'attentat lui-même.

J'ai pour ma part la conviction que des militaires du camp se sont livrés à une intoxication anti-Belge.

J'ai aussi rencontré le colonel Bagosora à Goma. Il m'a dit qu'il était en possession de 3 morceaux des roquettes qui ont abattu l'avi

Le colonel Bagosora ne m'a pas parlé des 10 soldats Belges tués.

Pour lui ce sont les Belges qui sont les exécuteurs de l'attentat. Par contre, tous les autres Rwandais de haut niveau rencontrés, tels les généraux Kabiligi et Bizimungu sont convaincus que les Belges n'ont joué aucun rôle dans cet attentat.

Pour ma part j'ai entendu des témoignages de paysans de la vallée derrière de Camp de Kanombe, qui m'ont dit qu'ils avaient observé des mouvements de blancs dans les jours précédant l'attentat.

Pour ma part je pense que la solution peut être trouvée dans l'origine de l'ordre de mission donné aux casques bleus Belges. La personne ou l'organisme qui a envoyé, sans précaution particulière des militaires chez une personne qu'il était aisé de savoir condamnée, devait prévoir ce qui est arrivé. Selon les avis de hauts gradés militaires Rwandais, il n'aurait jamais fallu prescrire cette mission, du moins telle qu'elle l'a été. C'était une mission suicide. Le Général Dallaire devait le savoir, lui qui ne circulait que dans un blindé..

Je voudrais préciser que les deux généraux et le Bourgmestre Kanyabashi Josph m'ont parlé d'une réunion entre Agathe Uwilingyima (1er Ministre) et certains militaires le 04.04.94. Il aurait été question d'un coup d'Etat. Le général Ndindiliyimana m'a confirmé la chose mais il peut s'agir d'un montage. Je n'en sais pas plus.

Pour ce qui est du comité de crise du 06.04.94, je sais qu'il a été composé des personnes suivantes :

- BAGOSORA, RUSATIRA, NDIDILYIMANA, GATSINZI, HAKIZIMANA, MURASAMONGU, GWABAKIGA, KANYADENKWE et GWAMAMWA.

Pour Gatsinzi, il m'a été dit qu'il était présent. Il a ensuite été dépêché à Butare pour aller chercher le nouveau Président SINDIKUBNABO.

Je précise que Gatsinzi a rejoint l'armée du FPR à Kigali le 23 ou 24.08.94. C'est un avion CANADIEN qui est venu le chercher à Bukavu (Zaïre)...

Pour ce qui est de Ruggiu, je l'ai rencontré à Bukavu. Je lui ai parlé. Il m'a dit qu'il avait l'impression qu'on l'avait condamné avant de l'entendre et qu'il souhaitait être entendu sur ce qu'on lui reprochait ou dire ce qu'il savait.

Pour votre information, les généraux Kabiligi et Bizimungu sont prêts à faciliter toute enquête au sein des FAR, actuellement au Zaïre.

Ils favoriseraient tout témoignage des militaires sous leurs ordres, tant au sujet de l'attentat que du massacre des casques bleus Belges.

Je vous remets une copie d'un rapport que j'ai établi à propos de mes constatations et de mes réflexions. Ce rapport a valeur de déclaration (après lecture, persiste et signe dans notre carnet de renseignements)

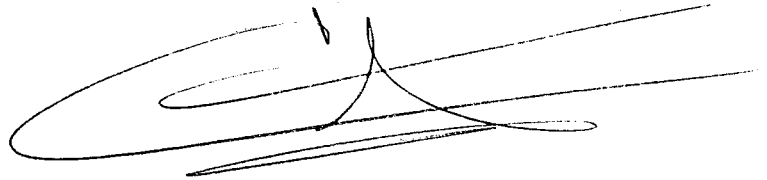
Renseignements

- nous joignons au présent le rapport de 26 pages intitulé " Le Rwanda l'urgence politique ", nous remis par Nzabahimana François.
- A noter qu'il entrerait dans les intentions de Nzabahimana de faire une conférence de Presse à partir de ce document.
- Dans ce document Nzabahimana insinue que l'ONU et la Minuar ont joué un rôle dans ce qui s'est passé au Rwanda. Après son audition, Nzabahimana a été plus précis dans les accusations qu'il portait à l'encontre du général Dallaire est des USA.
- Nzabahimana nous informe encore que la campagne médiatique du FPR a été réalisée par une maison de communication située 132 Avenue Louise à Bruxelles et ce depuis 1992. Certains journalistes se sont vu payer leur ticket d'avion.
- Nzabahimana nous signale que depuis fin 1993, il ne faut plus de visa pour venir d'Ouganda en Belgique et que cette situation a été réalisée pour favoriser le FPR
- pour en revenir au massacre des 10 paras, Nzabahimana nous précise que le militaire Belge qui a tiré, l'a fait après avoir compris que les militaires qui se ruaient vers eux venaient pour les tuer. Il aurait compris que le tir a été lent et que cela aurait duré une demi-heure avant que le tir ne cesse. Après les 6 survivants ont été tués à coups de crosses et de baïonnette.
- Selon les propos de Nzabahimana, ce serait les élèves de l'Ecole Supérieure Militaire qui auraient procédé à la tuerie. On peut se demander si les élèves avaient des munitions sur leurs armes. En effet, seuls quatre Belges ont été atteints par des balles (selon constatations d'autopsie) Il est dès lors possible que le personnel de garde ait épuisé ses munitions et que les élèves aient terminé la tuerie à coups de crosses et de baïonnettes... Il n'y avait en effet aucune raison pour que tous les militaires ne soient pas tués par balles...
- Il est à noter que la Belgique a fait don de vieux fusils Lee Enfield à l'Armée Rwandaise en vue de l'instruction. Il serait intéressant de savoir si les élèves de l'ESM en étaient dotés, ce qui expliquerait ...

... les très nombreuses perforations relevées sur les corps des 10 militaires Belges. Ces perforations ne peuvent avoir été faites que par des objets piquants d'un diamètre allant de 6 à 12 mm. Aucune arme de l'armée Rwandaise ne porte une baïonnette de type clou ayant ces mesures, sauf... la baïonnette du fusil Lee Enfield ! Ces Lee Enfield viendrait de la gendarmerie Belge.

- Signalons enfin que le Lt-Col Laurent Nubaha qui a tenté d'intervenir en faveur de nos 10 paras, se trouverait actuellement à Bukavu. François Nzabahimana l'a en effet rencontré et c'est ainsi qu'il signale en page 16 de son rapport que l'épouse et les 4 enfants de ce militaire ont été tués à Remera le 07 avril 94... Son témoignage pourrait nous éclairer sur d'éventuels ordres donnés à l'encontre de nos paras...

Dont acte,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'Dont acte,'.